



Collectif GASPARE

Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

2 route de Pen-ar-Pont - 29800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/>

Courriel : collectif.gaspares@gmail.com

Pour participer pleinement au débat national sur la transition énergétique et contribuer au schéma régional climat air énergie de la Bretagne, le Collectif GASPARE s'est adjoint les services du Bureau d'études HORIZONS.

Scénario électrique alternatif breton

Le **Scénario électrique alternatif breton** s'appuie sur les dernières publications institutionnelles pour démontrer l'absence de besoin d'un moyen de production de pointe supplémentaire en Bretagne d'ici 2020. Il pose aussi la question de l'avenir électrique de la région après cette échéance : que se passera-t-il lorsque le parc nucléaire français sera réduit selon les objectifs du gouvernement actuel ? Si le *Pacte électrique breton* ne peut répondre à cette problématique, le **Scénario électrique alternatif breton** propose une contribution au débat national sur la transition énergétique : il quantifie les possibilités de développement des énergies renouvelables, des effacements de consommation et des interconnexions européennes, ainsi que les effets de politiques publiques de maîtrise de la demande et de réduction du parc de chauffage électrique.

Période 2011-2020

Etablies en 2010, les données du *Pacte électrique breton* s'avèrent obsolètes au regard des dernières publications des pouvoirs publics et des industriels. Sur la base de ces documents, les projections d'évolution de la consommation électrique ainsi que du parc de production ont été actualisées :

- L'augmentation de la consommation électrique entre 2009 et 2020 passe de 19% à 8% ;
- Les pointes annuelles de consommations passent de 5 200 MW à 5 000 MW en 2020.
- Le parc de production installée et les capacités d'effacements de consommation passent de 4 180 MW à 4 945 MW en 2020. Cette correction prend notamment en compte le maintien en fonctionnement des turbines à combustion de Brennilis et Dirinon¹.

Des simulations de l'équilibre entre l'offre et la demande électrique dans les pires conditions que pourra rencontrer la Bretagne en 2020 montrent que la sécurité d'alimentation est assurée avec ces nouvelles projections. Ainsi, l'urgence à développer un nouveau moyen de production dans le Finistère n'est pas établie.

Ce nouveau scénario présente en outre de nombreux avantages environnementaux par rapport au scénario du *Pacte électrique breton* :

Indicateur	2011	Variation par rapport à 2011	
		Scénario Pacte électrique	Scénario électrique alternatif breton
Quantité de gaz à effet de serre émise	4 700 000 t eq. CO ₂	-18%	-37%
Facteur d'émission CO ₂	232 g eq. CO ₂ /kWh	-29%	-40%
Quantité de déchets nucléaires produite	2 300 t	-35%	-39%
Quantité d'eau prélevée	52 400 000 m ³	-35%	-40%
Quantité d'eau prélevée hors nucléaire	1 920 000 m ³	-35%	-40%
Facteur de prélèvement d'eau	2,6 l/kWh	-44%	-43%

Extrait de l'étude du Bureau Horizons

¹ A moyen terme, le bilan prévisionnel de RTE publié en septembre 2012 explique que : « Les quatre turbines à combustion situées en Bretagne ont fait l'objet d'une rénovation profonde qui laisse envisager un maintien en exploitation jusqu'en 2020. Il n'y a donc aucune fermeture de turbines à combustion considérée à moyen terme dans cette étude » (p.65). Le *Pacte électrique breton* se base sur une fermeture en 2016.



Collectif GASPARE

Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

2 route de Pen-ar-Pont - 29800 SAINT-DIVY

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/>

Courriel : collectif.gaspares@gmail.com

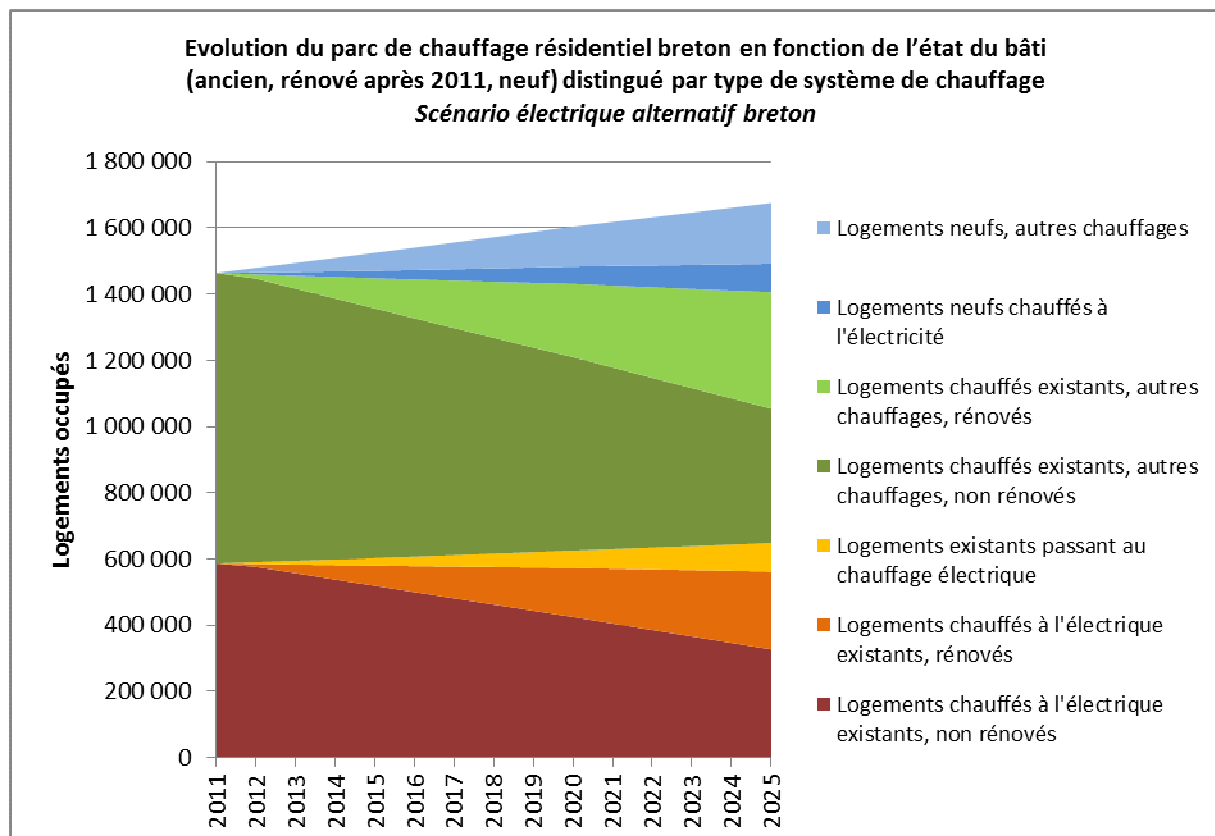
Pour participer pleinement au débat national sur la transition énergétique et contribuer au schéma régional climat air énergie de la Bretagne, le Collectif GASPARE s'est adjoint les services du Bureau d'études HORIZONS.

Période 2020-2025

L'un des objectifs du débat national sur la transition énergétique² est d'assurer la faisabilité technique de l'engagement gouvernemental qui vise à réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% en 2025. Selon RTE, la moitié des réacteurs de l'Ouest devrait alors fermer entre 2020 et 2025. Deux tiers de la consommation de la Bretagne étant fournie par ces réacteurs, cette décision joue directement sur sa sécurité d'alimentation. Signé avant la décision de réduire la part du nucléaire, le *Pacte électrique breton* est muet sur cette problématique.

Pour faire face à cette évolution tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, le **Scénario électrique alternatif breton** préconise une action forte de réduction de la consommation du parc de chauffages électriques. Les moins performants (et en premier lieu ceux à effet Joule, communément appelés « grille-pain ») sont remplacés par des dispositifs à la fois plus efficaces énergétiquement et contribuant moins à la pointe de consommation électrique. Le rythme de rénovation des logements et des surfaces tertiaires se base sur celui préconisé dans le Schéma régional climat air énergie de la Bretagne - SRCAE, actuellement en consultation publique.

S'appuyant sur des atouts régionaux substantiels, le développement des énergies renouvelables ainsi que l'interconnexion de la Bretagne avec l'Irlande et l'Angleterre permettent d'assurer la sécurité d'alimentation. Le solde des importations ne représente plus que 20% de l'électricité consommée en 2025, contre 90% aujourd'hui.



² Débat qui se déroule de janvier à juin 2013.